

Présentation synthétique du marché

Le marché est un accord - cadre de maîtrise d'œuvre à bons de commande multi - attributaire, conclu hors procédure de concours, portant sur des opérations d'infrastructures et de bâtiments pour les sites de l'INRAE Centre Antilles - Guyane.

Nature et objet du marché

Le marché est un **accord - cadre de maîtrise d'œuvre à bons de commande multi - attributaire** , conclu **hors procédure de concours** , portant sur des **opérations d'infrastructures et de bâtiments** pour les sites de l' **INRAE Centre Antilles - Guyane RC CCAP**.

Il relève de la catégorie des **marchés publics de services** , soumis au **Code de la commande publique** , et plus spécifiquement aux dispositions applicables :

- aux **accords - cadres** (articles L.2125- 1 et R.21621 et suivants),
- aux **marchés de maîtrise d'œuvre** (articles L.2410- 1 et R.2431 1 et suivants),
- au **CCAG- MOE 2021**, expressément visé et annexé CCAP ANNEXE 2 CCAG MOE 2021.

Allotissement du marché

Le marché est décomposé en **deux lots distincts** CCTP :

Lot 1 – Infrastructures

Réseaux, VRD, assainissement, voiries, installations photovoltaïques, démolition, désamiantage, génie civil.

100 000 € par an

Lot 2 – Bâtiments

Constructions neuves hors concours, réhabilitation, réaménagement, désamiantage/démolition, bâtiments de recherche, ERP, locaux agricoles.

150 000 € par an

Chaque lot est attribué à **un maximum de trois titulaires** (accord - cadre multi - attributaire).



Lot 1 – Infrastructures

Le Lot 1 concerne les **infrastructures** et comprend les domaines suivants :

- Réseaux
- VRD (Voiries et Réseaux Divers)
- Assainissement
- Voiries
- Installations photovoltaïques
- Démolition
- Désamiantage
- Génie civil



Montant annuel : 100 000 €



Lot 2 – Bâtiments

Le Lot 2 concerne les **bâtiments** et comprend les domaines suivants :

- Constructions neuves hors concours
- Réhabilitation
- Réaménagement
- Désamiantage/démolition
- Bâtiments de recherche
- ERP (Établissements Recevant du Public)
- Locaux agricoles



Montant annuel : 150 000 €

Modalités d'exécution

01

Émission de bons de commande

Exécution par **émission de bons de commande** , sans minimum et avec montants maximums par lot.

02

Mise en concurrence

Mise en concurrence des titulaires pour chaque bon de commande, selon les modalités définies au CCAP.

03

Missions de maîtrise d'œuvre

Missions de maîtrise d'œuvre conformes à la **loi MOP** et au **CCAG-MOE 2021**.

Missions de maîtrise d'œuvre

Les missions de maîtrise d'œuvre sont conformes à la loi MOP et au CCAG- MOE 2021 CCTP.

Phases principales

- **DIAG** – Diagnostic
- **ESQ** – Esquisse
- **APS** – Avant - Projet Sommaire
- **APD** – Avant - Projet Définitif
- **PRO** – Projet

Phases d'exécution

- **ACT** – Assistance aux Contrats de Travaux
- **VISA** – Visa
- **DET** – Direction de l'Exécution des Travaux
- **AOR** – Assistance aux Opérations de Réception
- **OPC** – Ordonnancement, Pilotage et Coordination

Missions partielles ou ponctuelles selon besoins CCTP.

Enjeux spécifiques

Le marché intègre des contraintes fortes liées :

Contexte ultramarin

Au **contexte ultramarin (Guadeloupe)** : risques cycloniques, sismiques, réglementation thermique spécifique (RTG).

Sites sensibles

À la présence de **sites sensibles** (ICPE, élevage, laboratoires, zones protégées).

Objectifs RSE

Aux **objectifs RSE et de développement durable** portés par l'INRAE, rendus contractuels via le CCTP et ses annexes CCTP ANNEXE 2 Politique RSE de-

Contexte ultramarin de la Guadeloupe

Le marché s'inscrit dans le **contexte ultramarin (Guadeloupe)** , ce qui implique des contraintes spécifiques :

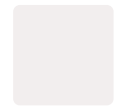
- **Risques cycloniques** – Nécessité de concevoir des infrastructures résistantes aux vents violents
- **Risques sismiques** – Application de normes parasismiques renforcées
- **Réglementation thermique spécifique (RTG)** – Adaptation aux conditions climatiques tropicales

📌 Ces contraintes environnementales et réglementaires doivent être intégrées dès la phase de conception.



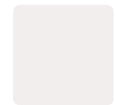
Sites sensibles

Le marché concerne la présence de **sites sensibles** qui nécessitent une attention particulière :



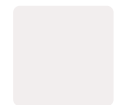
ICPE

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



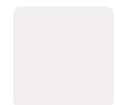
Élevage

Sites d'élevage avec contraintes sanitaires spécifiques



Laboratoires

Bâtiments de recherche avec exigences techniques élevées



Zones protégées

Espaces naturels soumis à réglementation environnementale



Objectifs RSE et développement durable

Le marché intègre les **objectifs RSE et de développement durable** portés par l'INRAE, rendus contractuels via le CCTP et ses annexes CCTP ANNEXE 2 Politique RSE de-

Ces objectifs sont au cœur de la démarche de l'INRAE et constituent des critères d'évaluation essentiels pour les candidats.



La politique RSE de l'INRAE est un engagement fort en faveur d'un développement durable et responsable, intégré dans tous les projets d'infrastructures et de bâtiments.

Présentation des pièces fournies

L'ensemble constitue un **dossier très complet**, juridiquement structuré et cohérent.

Pièces de la consultation

- Règlement de la consultation (RC)
- CCAP et annexes
- CCTP et annexes
- DQE Lot 1 / Lot 2
- Cadres de réponse mémoire technique

Pièces contractuelles

- Actes d'engagement par lot
- BPU par lot
- DC1, DC2, DC4
- Attestations sur l'honneur

Pièces de la consultation (DCE)

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) comprend les pièces suivantes :

1

Règlement de la consultation (RC)

RC

2

CCAP et annexes

Cadre normatif Guadeloupe, CCAG - MOE 2021 – CCAP

3

CCTP et annexes

Complexité, RSE, travaux prévisionnels, documents fournis MOA – CCTP

4

DQE Lot 1 / Lot 2

Supports financiers comparatifs

5

Cadres de réponse

Mémoire technique Lot 1 et Lot 2

Règlement de la consultation (RC)

Le **Règlement de la consultation (RC)** constitue la pièce fondamentale qui définit les modalités de participation à la consultation RC.

Il précise notamment :

- Les conditions de participation
- Les critères de sélection des candidatures
- Les modalités de remise des offres
- Le calendrier de la procédure
- Les critères d'attribution du marché

CCAP et annexes

Le **CCAP** (Cahier des Clauses Administratives Particulières) et ses annexes définissent le cadre administratif et juridique du marché CCAP.



Cadre normatif Guadeloupe

Réglementations spécifiques au contexte ultramarin



CCAG MOE 2021

Cahier des Clauses Administratives Générales
applicables aux marchés de maîtrise d'œuvre –
CCAP ANNEXE 2 CCAG MOE 2021

CCTP et annexes

Le **CCTP** (Cahier des Clauses Techniques Particulières) et ses annexes définissent les exigences techniques du marché CCTP.

Il comprend notamment :

- **Complexité** – Description détaillée des contraintes techniques
- **RSE**– Exigences en matière de responsabilité sociétale et environnementale
- **Travaux prévisionnels** – Programme des opérations envisagées
- **Documents fournis MOA** – Éléments mis à disposition par le maître d'ouvrage

DQE et cadres de réponse

Les documents financiers et techniques pour la réponse :

DQE Lot 1 / Lot 2

Les **Décompositions du Prix Global et Forfaitaire (DQE)** constituent les supports financiers comparatifs pour chaque lot.

Ils permettent d'évaluer et de comparer les offres financières des candidats.

Cadres de réponse

Les **cadres de réponse mémoire technique** Lot 1 et Lot 2 structurent la présentation des offres techniques.

Ils garantissent une comparaison équitable des candidatures.

Pièces contractuelles d'attribution

Les pièces contractuelles qui seront signées lors de l'attribution du marché :



Actes d'engagement

Par lot + annexes (missions du mandataire, répartition financière, délais par phase)



BPU par lot

Bordereau des Prix Unitaires pour chaque lot

Pièces de candidature

Les candidats doivent fournir les pièces de candidature suivantes :

- DC1

Lettre de candidature

- DC2

Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

- DC4

Déclaration de sous - traitance

- Attestations sur l'honneur

Attestations sur l'honneur (candidat, mandataire, cotraitants, sous traitants) -



Synthèse du dossier

L'ensemble constitue un **dossier très complet**, juridiquement structuré et cohérent.

Ce marché d'accord - cadre de maîtrise d'œuvre pour l'INRAE Centre Antilles - Guyane représente un projet structurant, intégrant les enjeux techniques, environnementaux et réglementaires spécifiques au contexte ultramarin de la Guadeloupe.

Les deux lots distincts (Infrastructures et Bâtiments) permettent une organisation optimale des compétences, tandis que le système de bons de commande avec mise en concurrence garantit la flexibilité et la performance dans l'exécution des missions de maîtrise d'œuvre.

 **Dossier complet** – Toutes les pièces nécessaires sont fournies pour permettre aux candidats de répondre dans les meilleures conditions.

